

ennemis; il partagea entre ses créatures cinq cent millions qui étaient dans le trésor impérial du domaine extraordinaire; il rendit aux princes de sa maison les biens que la République avait justement confisqués, comme provenant d'extorsions, de vols, de dilapidations; il se fit allouer une somme de trente millions pour solder les dettes contractées pendant son exil, et une liste civile annuelle de trente-trois millions pour lui et sa famille; il livra les postes les plus éminents aux incapacités les plus notoires; enfin il nomma son frère, le comte d'Artois, colonel général des Suisses; le prince de Condé, colonel général de l'infanterie de ligne; le duc d'Angoulême, colonel général des cuirassiers et des dragons; le duc de Berry, colonel général des chasseurs et des cheveu-légers-lanciers; Louis-Philippe d'Orléans, colonel général des hussards; le duc de Bourbon, colonel général de l'infanterie légère.

A toutes ces mesures impopulaires prises par Louis XVIII vinrent se joindre différentes causes qui contribuèrent à irriter profondément la nation contre lui, entre autres la promulgation d'une ordonnance qui prescrivait le chômage des fêtes de l'Église, le rétablissement des processions publiques, la suppression des écoles militaires, la restauration des collèges des jésuites, la célébration d'une fête funèbre en l'honneur de l'assassin Georges Cadoudal, l'anoblissement de la famille de ce chouan, et la translation de vieux ossements corrodés qu'on fit passer pour les restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Pendant que ces choses avaient lieu en France, les rois de l'Europe, réunis à Vienne dans un congrès, agitaient les

questions de divisions de territoire, disposaient des peuples comme de troupeaux de bétail, et préparaient secrètement un projet d'enlèvement de Napoléon de l'île d'Elbe et sa déportation dans une île nommée Sainte-Hélène, située sous les tropiques et éloignée de tous les continents.

L'empereur fut heureusement informé de ce qui se tramait contre lui dans le conseil des rois, et il put prendre une de ces grandes résolutions qui étonnent par leur hardiesse et changent souvent la destinée des empires. Sans avoir communiqué à personne les projets qu'il avait médités, le 26 février 1815, il fit donner l'ordre à sa garde et aux officiers de sa suite de se tenir prêts à partir; quatre cents hommes de la vieille garde, deux cents fantassins, cent cheveu-légers polonais et un bataillon des flanqueurs s'embarquèrent sur cinq petits navires; puis il monta lui-même sur le brick de guerre l'Inconstant, accompagné des généraux Bertrand et Drouot, et fit appareiller aussitôt pour les côtes de France.

Quatre jours après il entra dans le golfe Juan et débarqua sur la place de Cannes. Il se dirigea aussitôt sur Grasse, dont toute la population accourut à sa rencontre; le 4 mars il arriva à Digne, où il s'occupa de faire imprimer les magnifiques proclamations au peuple et à l'armée qu'il avait dictées dans la traversée. De là il continua sa route à travers le Dauphiné, et fit son entrée dans Grenoble. Après s'être reposé deux jours, il quitta cette ville et arriva le 10 mars à Lyon, au moment où le comte d'Artois, qui s'était porté à sa rencontre pour le combattre, fuyait honteusement, ayant pour toute escorte un gendarme. Napoléon reçut les autorités,

s'entretint familièrement avec les députés des différents corps des besoins de la France, censura les fautes des Bourbons, avoua noblement les siennes propres, et développa la nouvelle marche qu'il se proposait de suivre.

« J'ai été entraîné, dit-il, par les événements dans une fausse route; mais, instruit par l'expérience, j'ai abjuré cet amour de la gloire, si naturel aux Français!..... Je me suis trompé en croyant que le siècle était venu de rendre la France le chef-lieu d'un grand empire; j'ai renoncé pour toujours à cette haute entreprise; nous avons assez de gloire, il faut nous reposer..... En mettant le pied sur le sol de notre chère patrie, j'ai fait le vœu de la rendre libre et heureuse; je ne lui apporte que des bienfaits..... Je ne veux point, comme Louis XVIII, vous octroyer une Charte révocable; je veux vous donner une Constitution inviolable, et qu'elle soit l'ouvrage du peuple..... Je vois que les idées libérales ont reconquis le terrain que j'avais fait gagner au pouvoir. Je ne chercherai point à le reprendre; il ne faut jamais lutter contre la volonté d'une nation. Les Français seront contents de moi. Je sens qu'il y a du plaisir et de la gloire à rendre un peuple heureux. Je donnerai des garanties à la France..... Je ne lui avais point épargné la gloire, je ne lui épargnerai point la liberté..... »

Il donna immédiatement un commencement d'exécution à ses promesses en publiant plusieurs décrets impériaux qui abolissaient la noblesse, supprimaient les titres féodaux, remettaient en vigueur les lois des grandes assemblées nationales, et assignaient une convocation extraordinaire des députés de la nation, sous le nom de Champ de Mai.

L'empereur quitta Lyon le 13, prit la route de la Bourgogne, et s'achemina triomphalement vers Paris, escorté par les citoyens qui se pressaient en foule autour de lui. Quant aux Bourbons, ce brusque retour les frappa d'une sorte de vertige; vainement ils cherchèrent à déguiser leurs appréhensions, et affectèrent de traiter d'aventurier le grand homme que le peuple accueillait avec enthousiasme; les rangs de leurs défenseurs s'éclaircirent de jour en jour; bientôt ils furent contraints de gagner la frontière et de se réfugier à Gand avec les couards et les misérables qui avaient trahi la cause sacrée de la patrie. Le jour de la fugue de Louis XVIII, l'empereur arriva à Fontainebleau à quatre heures du matin; il en repartit dans la journée pour se rendre à Paris, où il fit son entrée vers la fin du jour. Le lendemain il passa la revue des troupes, et immédiatement après il s'occupa des mesures à prendre pour réorganiser une armée capable de résister aux rois alliés.

Déjà tous les despotes s'étaient émus; déjà ils avaient mis Napoléon au ban des nations, et avaient décidé qu'une coalition plus formidable que la première serait reconstituée pour le renverser du trône qu'il avait si miraculeusement relevé.

Pour arrêter ce déluge de barbares qui menaçait d'envahir la France, l'empereur comprit qu'il n'avait d'autre parti à prendre que celui d'attaquer séparément chacun de ses ennemis, et il agit en conséquence. Il déroba avec soin les mouvements de ses divisions, rassembla vers un même point cent vingt mille hommes et trois cents bouches à feu, entra à leur tête en Belgique, et manœuvra de manière à séparer les deux armées prussienne et anglaise. Son plan eut

même un commencement de succès. Blücher, qui commandait l'armée prussienne, fut attaqué isolément et mis en déroute avec une perte de vingt-cinq mille hommes. Mais cet avantage partiel n'eut aucun résultat; un traître, qui la veille de la bataille avait passé à l'ennemi, le général Bourmont, chef d'état-major, avait vendu aux Anglais le secret des opérations de l'empereur. Cette circonstance rendit inutiles ses savantes combinaisons.

L'empereur eut encore deux journées brillantes pendant lesquelles il tint en échec, avec cent vingt mille hommes, deux armées fortes de plus de deux cent trente mille soldats, et de six cents bouches à feu; enfin la troisième journée éclaira l'épouvantable catastrophe de Waterloo!

Napoléon, vaincu par la fortune, se retira derrière la Sambre, prit ses dispositions pour rallier les débris des troupes, et se mit en route pour Paris, où il arriva le 20 juin, à neuf heures du soir. De nouveaux malheurs l'y attendaient. La chambre des représentants, dans la séance du 21, sur la motion de Lanjuinais et de la Fayette, décréta que l'empereur serait supplié d'abdiquer la couronne. Il obéit, et dicta à Lucien, son frère, une déclaration au peuple français, où il annonçait qu'il abdiquait en faveur de son fils, le jeune roi de Rome. Immédiatement après, les chambres organisèrent un gouvernement provisoire; ce qui était d'autant plus urgent que la guerre se rapprochait de Paris. Les Anglo-Prussiens ne voulant point partager avec leurs alliés la gloire d'imposer la paix à la France, s'avançaient à marches forcées sur la capitale sans attendre les armées russes, autrichiennes et allemandes, qui s'étaient ébran-

lées et avaient déjà atteint les frontières. On prétend que l'infâme Wellington et son allié Blücher, espèce de soldat grossier, avaient formé l'un et l'autre le projet d'enlever l'empereur pour le pendre, et de faire le sac de Paris. Projet sacrilège, vœux impies qu'ils ne purent réaliser, grâce à l'énergique attitude des Français.

L'heure des grandes calamités était venue : Napoléon, ne pouvant plus servir la cause de la patrie, donna ses ordres pour son départ, quitta la Malmaison le 29 juin et se dirigea vers Rochefort, où il arriva le 3 juillet avec l'intention de s'embarquer pour les États-Unis d'Amérique. Mais il ne put mettre son projet à exécution, les Anglais ayant déjà établi une croisière devant le port, afin d'empêcher la sortie de tout bâtiment français ou neutre. Il demeura quelques jours au mouillage, et fit demander au capitaine du Bellérophon, le chef de la croisière, s'il avait ordre de s'opposer à son passage. Celui-ci évita de faire aucune réponse, et annonça qu'il allait en référer à l'amiral. Après six jours d'attente, l'empereur s'impatienta, et par une de ces résolutions héroïques que comprennent seules les grandes âmes, il choisit solennellement pour son hôte le peuple anglais, et vint à bord du Bellérophon. Hélas! il s'était livré, non au généreux peuple anglais, mais à l'aristocratie, aux lâches suppôts de Wellington, aux lords félons, ses ennemis implacables. Les misérables, les infâmes, au mépris des droits des gens, osèrent le déclarer prisonnier de guerre et décréter un arrêt de déportation, que le climat de l'île de Sainte-Hélène était chargé de commuer en sentence de mort!!!

Le jour même où cette grande iniquité s'accomplissait,

Louis XVIII rentra dans sa bonne ville de Paris, à la suite des fourgons des armées étrangères, comme dans la première invasion, accompagné de courtisanes titrées, de nobles émigrés, de lâches et de traîtres qui s'étaient attachés à sa fortune. Le premier acte politique du nouveau roi fut de se former un ministère; ensuite il déclara les chambres dissoutes, révoqua les officiers publics nommés pendant la période qui s'était écoulée depuis le retour de Napoléon, qu'on nomma la période des cent-jours; licencia l'armée, et prit ses mesures pour bâillonner le grand peuple. Après quoi, les proscriptions commencèrent: le maréchal Brune fut assassiné à Avignon; le colonel Labédoyère fut jugé, condamné et fusillé dans la plaine de Grenelle; le général Mouton Duvernet fut également fusillé à Lyon, les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne et Lavalette furent condamnés à mort; trente-huit autres officiers supérieurs ou fonctionnaires de l'empire furent bannis ou emprisonnés.

Dans le midi de la France, les fureurs des royalistes étaient poussées plus loin encore; des bandes d'assassins organisées militairement et dirigées par un pouvoir occulte, exécutèrent en plein jour des meurtres atroces contre des militaires désarmés, des protestants inoffensifs, des femmes, des vieillards, des enfants!

Telle était la situation des choses, lorsque les empereurs de Russie et d'Autriche, et le roi de Prusse, proclamèrent le fameux traité dit la Sainte-Alliance, dans lequel ces despotes annonçaient insolemment qu'ils s'arrogeaient le droit de haute juridiction sur les autres états, et qu'ils se donnaient une garantie mutuelle contre les peuples pour mieux les op-

primer. Louis XVIII adhéra à cette ligue sacrilège. Il s'occupait ensuite de remplir les honteuses conditions qu'il avait acceptées pour remonter sur le trône, et qui étaient au nombre de cinq principales: 1° la cession de plusieurs places fortes et d'une portion de territoire; 2° la démolition des fortifications d'Huningue; 3° le paiement d'une indemnité de 800 millions; 4° la restitution du département du Mont-Blanc au roi de Sardaigne; 5° l'occupation pendant sept ans des frontières par une armée de cent cinquante mille hommes aux frais de la France. Ces divers arrangements terminés, les empereurs d'Autriche et de Russie remirent à Louis XVIII l'acte par lequel Marie-Louise, l'indigne épouse du grand Napoléon, déclarait renoncer, pour elle et pour son fils, aux titres d'impératrice et d'empereur de France, et accepter en dédommagement le duché de Parme.

Presque le même jour, Joachim Murat, qui avait été expulsé de son royaume de Naples par la coalition, débarqua au Pizzo, était pris, jugé et fusillé par exprès commandement de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles.

A Paris, le maréchal Ney, le héros de la bataille de la Moscowa, celui que les soldats français avaient surnommé le brave des braves, comparait devant la chambre des pairs, transformée en haute cour de justice, pour s'entendre condamner à mort, comme coupable de haute trahison, à cause de son dévouement à l'empereur. L'infortuné Ney fut fusillé dans l'avenue de l'Observatoire par des royalistes et des nobles déguisés en vétérans!! Après l'illustre maréchal, vint le tour de ses compagnons d'armes; la France, déjà si opprimée, vit surgir de tous côtés des échafauds que ne laiss-

sèrent pas chômer un seul instant les fameuses cours prévôtales de la restauration.

Indépendamment de ces sanglantes exécutions, le gouvernement de Louis XVIII, qui semblait avoir pris à tâche de vouloir soulever contre lui l'exécration du peuple, désorganisa l'Institut, licencia les élèves de l'école Polytechnique, enleva aux écrivains et aux savants de l'empire les places qu'ils avaient acquises à l'Académie par de glorieux travaux, priva de leurs titres et dignités les maréchaux de France qu'il soupçonnait hostiles aux Bourbons, gaspilla deux cent trente-trois millions pour récompenser les services des émigrés, porta le budget à onze cent millions, et continua à fournir pendant trois années à l'armée d'occupation deux cent mille rations par jour, et à lui compter cinquante millions annuellement pour frais d'équipements, qui étaient confectionnés en Angleterre. Enfin, les rois de la Sainte-Alliance, satisfaits de l'état d'abjection où ils avaient amené la France, décidèrent au congrès d'Aix-la-Chapelle, malgré les supplications et les notes secrètes des ultra-royalistes, qu'ils abandonneraient le territoire français.

Les soldats étrangers avaient à peine franchi les frontières, que la bourgeoisie, jusque-là comprimée par la terreur des baïonnettes, commença à manifester des tendances libérales dans les élections des nouveaux députés. Dès ce moment il y eut deux partis à la chambre, celui des ultra et celui des libéraux, et la lutte fut entamée. La bourgeoisie voulait entrer sérieusement dans l'exercice des droits que lui garantissait la Charte, et réclamait la liberté de la presse, un jury indépendant, l'administration municipale dotée d'attribu-

tions effectives, la garde nationale constitutionnellement organisée, la réforme des codes existants, la publication du code rural et du code militaire, la fixation des véritables principes du gouvernement représentatif, l'adoption de mesures propres à arrêter les progrès de l'invasion des jésuites dans l'enseignement et dans la direction de l'Etat, toutes choses que combattaient les royalistes. Ceux-ci furent d'abord les plus forts; grâce aux places, aux diners, aux honneurs, ils gagnèrent à leur cause tous les députés qui occupaient cette partie de la salle qu'on appelle le ventre, et en formèrent une majorité compacte, qui aida le gouvernement dans ses projets liberticides.

Sur ces entrefaites, le duc de Berry fut frappé d'un coup de poignard par un ouvrier nommé Louvel, et expira. Ce prince, sur lequel reposaient toutes les espérances de perpétuation de la race royale, ne laissait qu'une fille inhabile à succéder au trône. Sa veuve se déclara enceinte, et sept mois après elle accoucha d'un enfant mâle, qui fut nommé duc de Bordeaux. Les ultra en acquirent une audace nouvelle, poursuivirent plus vigoureusement que par le passé leurs criminels desseins, changèrent le système d'élection, et se préparèrent à enlever à la nation toutes les libertés que lui garantissait la Charte. Quelques jeunes gens des écoles de droit et de médecine essayèrent de protester contre les tendances du pouvoir, et formèrent des rassemblements. Les ministres en firent prompte et sévère justice, et lancèrent sur eux des bandes d'agents de police et de soldats, qu'ils nommaient dérisoirement « les chiens de guerre de la royauté. »

Un autre événement vint encore contribuer à exalter la